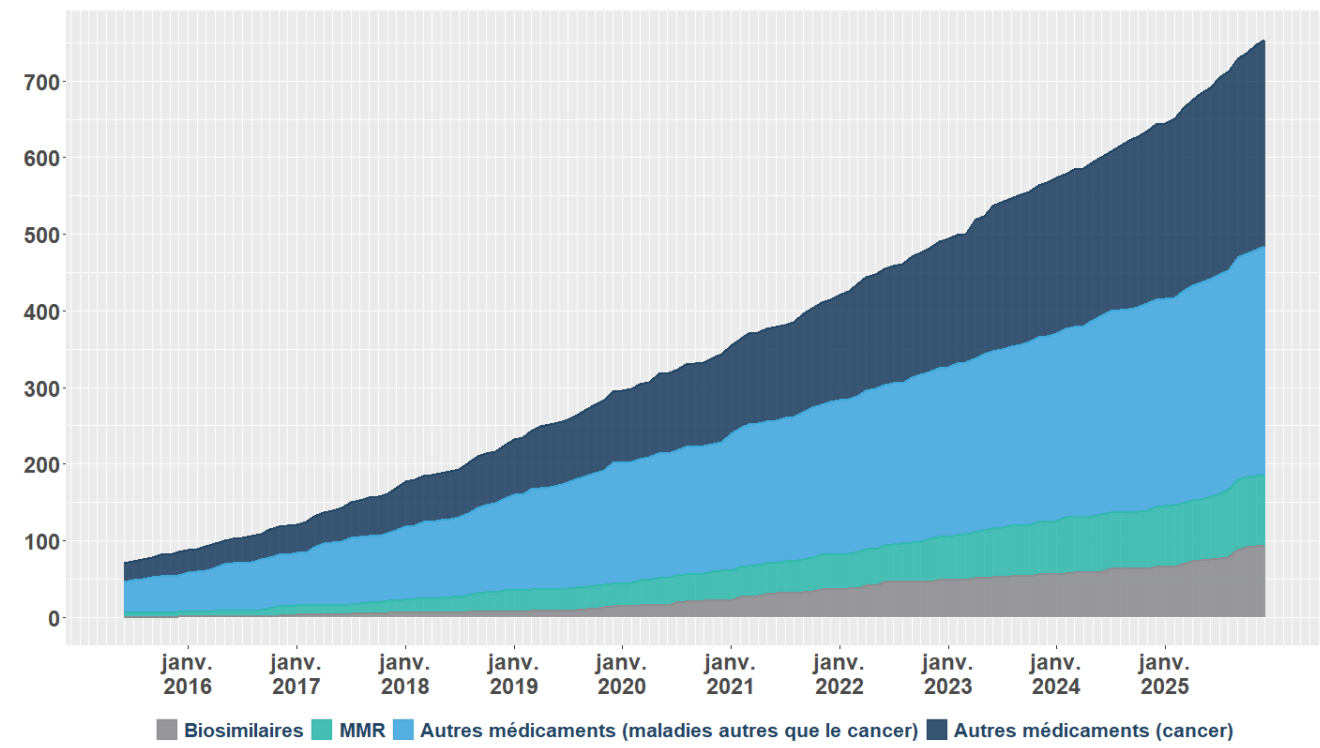


Tableau de bord – février 2026

Lettres d’intention (LI)

Depuis la création de l’APP, 768 négociations se sont conclues par une lettre d’intention (LI) notamment pour :

- **270** médicaments contre le cancer
- **92** médicaments biosimilaires
- **93** médicaments pour des maladies rares (MMR)

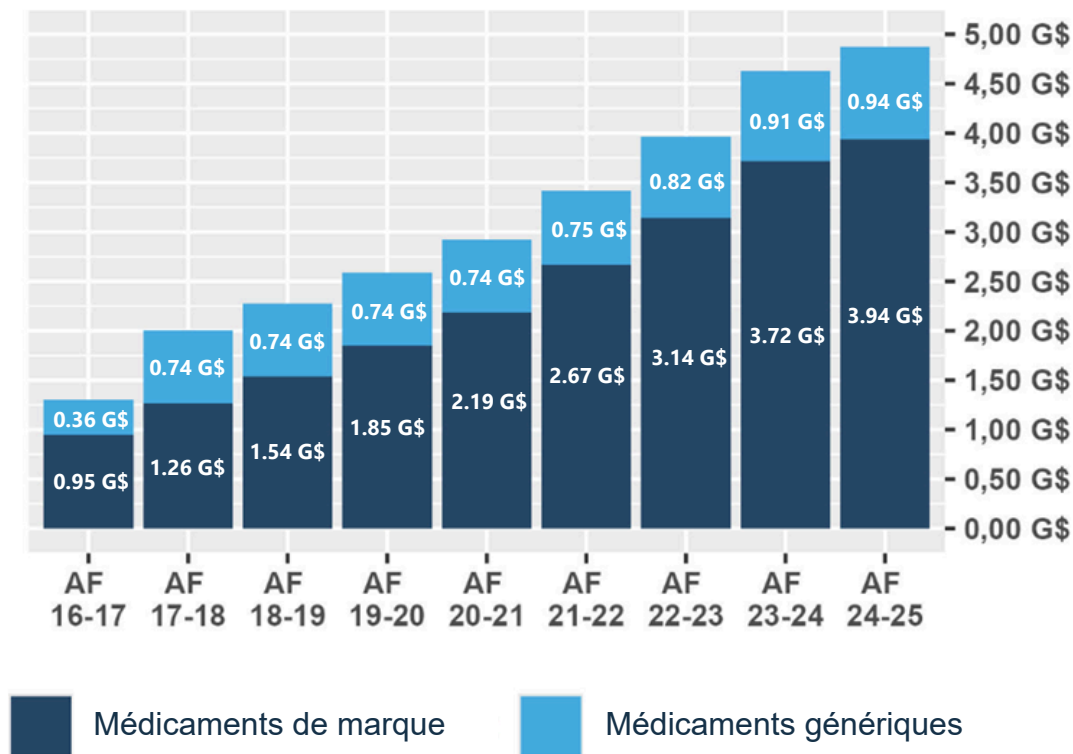


Économies

Grâce aux activités de l’APP, les administrations publiques ont réalisé des économies estimées à **4,87 milliards** de dollars en 2024-2025, réparties comme suit :

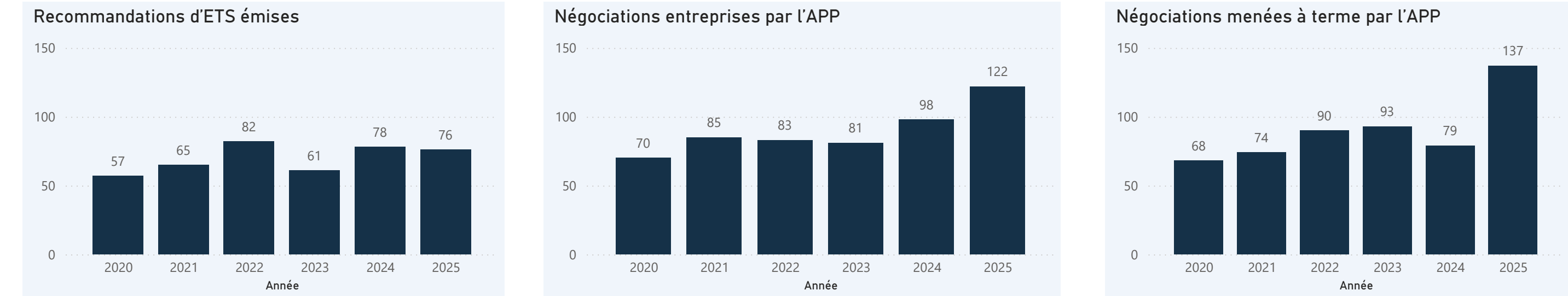
- **3,94 milliards** de dollars pour les médicaments de marque
- **935 millions** de dollars pour les médicaments génériques

On estime que les économies cumulatives se situent à **28,8 milliards** de dollars depuis 2010.



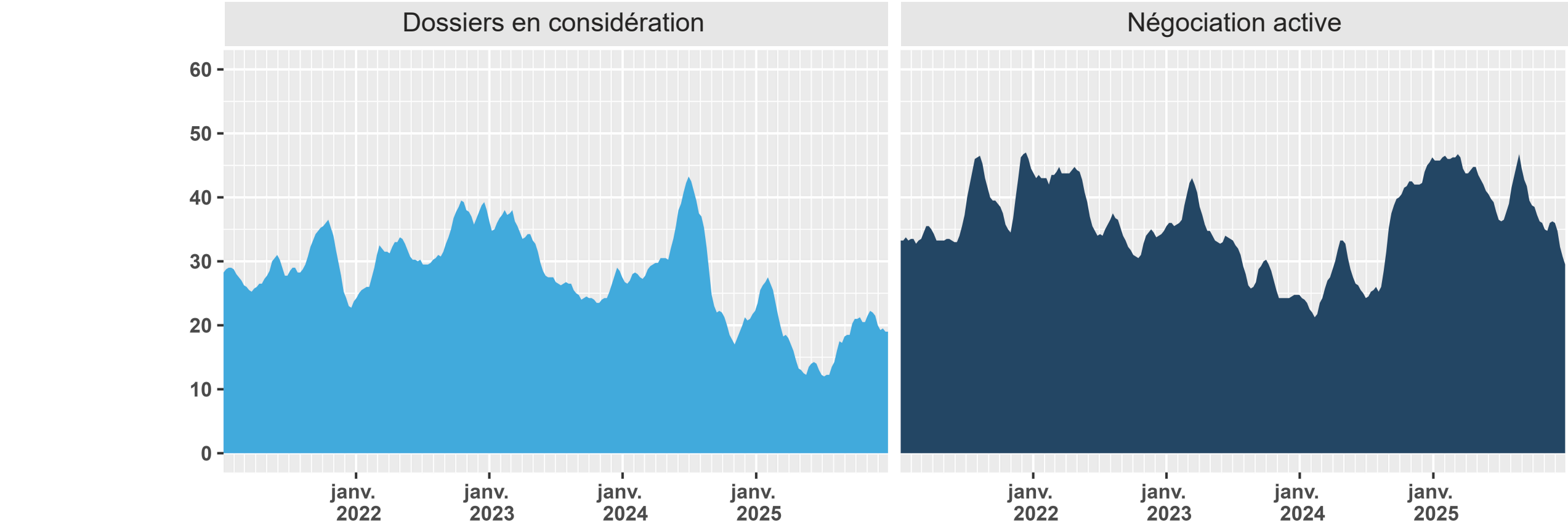
Recommandations d’ETS et volume des activités à l’APP

- L’APP a mené à bien un nombre record de négociations en 2025, en réponse au volume élevé et soutenu de recommandations d’ETS favorables au remboursement au cours des dernières années.
- On s’attend à un nombre similaire de recommandations d’ETS favorables au remboursement en 2026. Ainsi, on prévoit que le volume de négociations menées par l’APP restera du même ordre.



Activités de l’APP

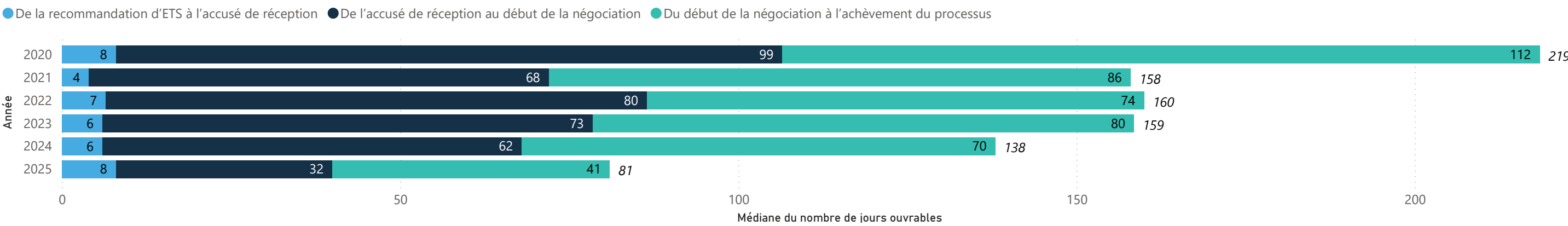
- Le nombre de dossiers en considération a connu une augmentation modérée depuis l’été 2025.
- L’APP s’emploie à réduire encore davantage la durée de la phase de considération.
- Le nombre de négociations actives demeure élevé après avoir atteint un niveau record à l’été 2025.



Les « dossiers en considération » correspondent à ceux qui se situent entre la recommandation d’ETS et l’émission d’une lettre d’engagement par l’APP. Les dossiers en « négociation active » représentent ceux pour lesquels l’APP a entrepris une négociation, qui est toujours en cours.

Échéanciers de l’APP

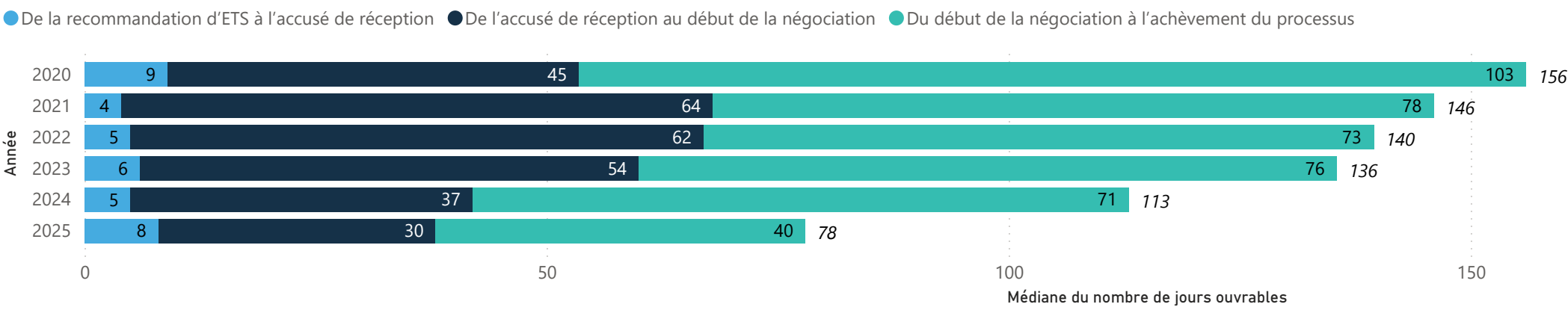
- Entre 2020 et 2025, nous avons connu une amélioration de la durée de la phase de considération de 67%, passant de 99 à 32 jours ouvrables*.
- Entre 2020 et 2025, la durée totale du processus est passée de 219 à 81 jours ouvrables, ce qui représente une optimisation de 63 %*.



* Les négociations amorcées en 2025 ne sont pas toutes terminées. L’APP prévoit qu’à mesure que les négociations en cours s’achèveront, les durées médianes pour 2025 augmenteront pour s’apparenter à celles de 2024.

Médicaments contre le cancer

- Depuis 2020, on a constaté une amélioration en ce qui concerne la durée de la phase de considération et celle de négociation active pour les médicaments contre le cancer. On a vu passer la durée médiane de la phase de considération de 45 jours ouvrables en 2020 à 30 jours ouvrables en 2025. Pour ce qui est de la durée de négociation active, elle est passée d’une médiane de 103 à 40 jours ouvrables*.



* Les négociations amorcées en 2025 ne sont pas toutes terminées. L’APP prévoit qu’à mesure que les négociations en cours s’achèveront, les durées médianes pour 2025 augmenteront pour s’apparenter à celles de 2024.